

Conseillers en exercice : 23

Présents : 13

Votants : 17

OBJET :

Tarifcation de la location des salles communales – complément
Tarifcation journalière Petit Boulodrome

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-06

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 janvier 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt quatre janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, VIGNE Christophe, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, HEMMACHE Martine, FANTINI Sébastien

Excusés : MM, CLEMENT Pierre, SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, MEHL Didier, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, EYRAUD Anne-Marie,

Procurations : MM CLEMENT Pierre à CHAUSSE Stéphane, SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie à CROS Isabelle

Absents non excusés : MM. BILANCETTI Yann

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération en date du 14 avril 2023, le conseil municipal s'est prononcé sur la mise en place de tarifs de location des salles communales.

En effet, toute occupation du domaine public donne lieu à redevance, sauf dérogations prévus par les textes en vigueur.

Les tarifs votés pour l'occupation des salles « Ardéchoise » et « Petit boulodrome » prévoient pour l'Ardéchoise des tarifs journée ou week end et pour le Petit Boulodrome une tarifcation uniquement pour le week end.

Mme la Maire propose d'étendre ces derniers également à la journée pour la salle du Petit Boulodrome en y incluant une tarifcation journalière à destination des entreprises selon les modalités de la délibération pré-citée et conformément au tableau ci-dessous :

Salle du petit boulodrome	Tarif commune	Tarif hors commune
Particuliers (Week end)	150 euros	250 euros
Agents de la commune (week end)	150 euros	
Associations (week end)	Gratuit pour 2 évènements/an puis 150 €	250 euros
Entreprises (journée et week end)	150 euros	250 euros
Syndicats et partis politiques (journée et week end)	Gratuit	250 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Accepte les tarifs proposés, applicable à compter du 1^{er} février 2025

Autorise la Maire à signer tout document résultant de cette décision.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 24 janvier 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg



